



## LE TRAVAIL PAR FORTES CHALEURS

« Quand il fait trop chaud pour travailler... »

### HISTORIQUE

Lors de l'été 2003, 15 accidents du travail mortels ont été attribués à la chaleur. Les périodes de canicule sont favorables aux coups de chaleur, c'est une urgence médicale !

### SIGNES D'ALERTE

- La température extérieure est supérieure à 30°C à l'ombre en journée et à 25° la nuit.
- Vous effectuez des travaux : en plein soleil, à proximité d'une source de chaleur, avec port d'équipements de protection non adaptés à la chaleur, exigeant des efforts physiques intenses (manutention lourde et/ou très rapide).
- Vous manipulez des produits chimiques : solvants, peintures, etc.

### SIGNES CLINIQUES

- Coups de soleil.
- Fatigue, épuisement.
- Crampes de chaleur (crampes musculaires liées à la déshydratation).
- Coup de chaleur, une urgence médicale :
  - peau chaude, rouge et sèche, fièvre
  - soif intense, maux de tête, nausées, vertiges, vomissements
  - troubles du comportement : agressivité, propos incohérents, convulsions, perte de connaissance, etc.

#### EN SAVOIR PLUS :

» [travailler-mieux.gouv.fr](http://travailler-mieux.gouv.fr)

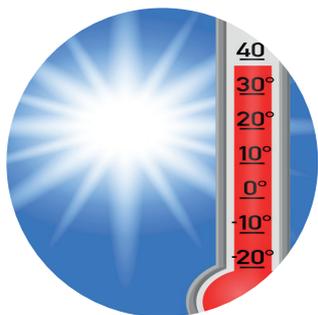
### CONDUITES À TENIR

#### PAR L'EMPLOYEUR

- ➔ Évaluez le risque et informez les salariés. Les risques liés aux ambiances thermiques doivent être intégrés au document unique.
- ➔ Adaptez les rythmes de travail : réduisez la cadence. Travailler plus vite pour finir plus tôt peut être dangereux !
- ➔ Allégez la charge de travail par des cycles courts travail/repos (exemple : pause toutes les heures).
- ➔ Faites débuter la journée de travail plus tôt. Reportez les tâches ardues aux heures les plus fraîches de la journée. Prévoyez des pauses supplémentaires dans des lieux frais.
- ➔ Réduisez ou différez les efforts physiques intenses. Utilisez systématiquement les aides mécaniques à la manutention : diables, chariots, appareils de levage, etc.
- ➔ Éliminez toute source additionnelle de chaleur (éteindre le matériel électrique non utilisé).

- ➔ Mettez à disposition du personnel des dispositifs de prévention adaptés : brumisateurs, ventilateurs (seulement si la température de l'air ne dépasse pas 32°).
- ➔ Réalisez une ventilation forcée pendant la période la plus fraîche de la nuit.
- ➔ Aménagez des aires de repos ombragées et/ou climatisées.
- ➔ Prévoyez des points d'eau réfrigérée.
- ➔ Incitez les travailleurs à se surveiller mutuellement pour déceler rapidement les signes ou symptômes du coup de chaleur et les signaler à l'employeur et au médecin du travail.
- ➔ Dans le BTP : mettez à disposition un local de repos adapté aux conditions climatiques ou aménagez le chantier de manière à permettre l'organisation de pauses dans des conditions de sécurité équivalentes.





## CONDUITES À TENIR

### TOUS CONCERNÉS

- Pensez à consulter le bulletin météo (radio, presse, etc.). Surveillez la température ambiante.
- Buvez au minimum l'équivalent d'un verre d'eau toutes les 15 à 20 minutes, même si vous n'avez pas soif.
- Faites des repas légers et fractionnés.
- Évitez toute consommation de boissons alcoolisées, y compris la bière et le vin.
- Redoublez de prudence en cas d'antécédents médicaux et si vous prenez des médicaments (diurétiques, sédatifs, tranquillisants, etc.).
- Portez des vêtements légers qui permettent l'évaporation de la sueur (ex. vêtements de coton amples et de couleur claire si le travail est à l'extérieur).
- Ne travaillez pas torse nu et protégez votre tête du soleil.
- Cessez immédiatement toute activité dès que des symptômes de malaise se font sentir et prévenez les collègues, l'encadrement, le médecin du travail, etc.
- Pensez à consulter un médecin.

### PREMIERS SECOURS

**Le coup de chaleur nécessite d'agir rapidement et efficacement.**

- Stoppez toute activité.
- Alerte les secours : SAMU (15) ou pompiers (18).
- Transportez la victime dans un endroit ventilé, frais, à l'ombre.
- Otez ses vêtements, ou desserrez-les.
- Aspergez son corps d'eau fraîche et appliquez-lui un linge humide renouvelé régulièrement, en particulier sur la tête et la nuque, en ventilant au maximum.
- Donnez-lui à boire de l'eau fraîche en petites quantités et souvent, uniquement si la victime est consciente.
- Ne donnez pas de médicaments.
- En cas de perte de connaissance, mettez la personne en position latérale de sécurité.

### PLAN CANICULE

Le plan canicule est publié chaque année. Il met en oeuvre 4 paliers de vigilance que vous retrouverez sur le site : [travailler-mieux.gouv.fr/Plan-national-canicule.html](http://travailler-mieux.gouv.fr/Plan-national-canicule.html)

Lorsque la veille saisonnière est activée, elle est matérialisée par la mise en service de la plate-forme téléphonique 'Canicule info service'.

